

FORMATION DES MEMBRES DE LA CSSCT : PERFECTIONNEMENT

PE115

2 jours (14h) 1 450,00 €^{HT}

Objectifs

Se perfectionner sur la prévention des RPS et l'accueil d'entreprises extérieures • Mettre à jour et faire vivre le document unique • Devenir un acteur reconnu de la prévention des risques et de l'amélioration des conditions de travail • Formation agréée par la Direccte d'Ile de France

Profil Stagiaire(s)

Cette formation s'adresse aux membres de la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT), notamment pour les entreprises de plus de 300 salariés

Pré-requis

Connaître les fondamentaux de la la prévention des risques et de l'amélioration des conditions de travail ou avoir suivi PE114 "Membres du CSE/CSSCT : formation en santé, sécurité et conditions de travail"

Profil animateur(s)

Cette formation est animée par un expert en relations sociales, santé, sécurité et conditions de travail



PROGRAMME

Identifier et prévenir les risques psychosociaux (RPS)

Comprendre les RPS et leurs enjeux
Comment identifier, évaluer et suivre les RPS
Mettre en place un plan global de prévention et assurer son suivi
RPS et document unique : mettre à jour le document
Communiquer avec efficacité sur les RPS en interne
Cas pratiques : exercices basés sur des situations professionnelles pour déterminer les risques potentiels

Accueillir les entreprises extérieures et contrôler leurs interventions

Le plan de prévention
La réglementation : décret du 20/2/1992, arrêté du 26/4/1996, décret du 26/12/1994
La responsabilité civile et pénale du pilote de chantiers
Le contrôle de l'intervention
Le livret d'accueil des entreprises extérieures
Le rôle de la CSSCT dans un chantier

Le document unique d'évaluation des risques professionnels

Les méthodes d'élaboration
Analyser le document unique
Comment le mettre à jour et le faire vivre

Bâtir un plan d'action individuel pour prévenir les risques professionnels dans son entreprise

Méthodes pédagogiques & Evaluation

Cette formation alterne apports théoriques et cas pratiques. Elle est agréée par la Direccte d'Ile de France.

Les sessions "A distance" sont réalisées avec l'outil de visioconférence Teams, permettant au formateur d'adapter sa pédagogie.

Suivi & Evaluation

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demoss.fr

FORMATION DES MEMBRES DE LA CSSCT : PERFECTIONNEMENT

PE115 2 jours (14h) 1 450,00 €^{HT}

Pour assurer un suivi individuel, Demos a mis en place 2 types d'évaluation :

Une évaluation de compétences en ligne en début et en fin de formation qui peut prendre différentes formes selon le contenu de la formation suivie : Tests d'évaluation des acquis, cas pratiques, mises en situation, soutenance devant un jury pour les formations à finalité certifiante.

Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.

Ressources pédagogiques

Support de formation, exercices...

Moyens techniques

Nos centres de formation DEMOS, accessibles aux personnes à mobilité réduite, sont tous équipés :

- Salles de formation lumineuses, spacieuses, design, ergonomiques, mobiles et équipées d'écrans plasma, de PC portables/fixes si nécessaire à la formation suivie
- Accès au wifi haut débit sur l'ensemble des lieux
- Espace de colearning et webcorners
- Cafés, collations et rafraîchissement sont offerts

Les sessions "A distance" sont réalisées avec l'outil de visioconférence Teams, permettant au formateur d'adapter sa pédagogie.